HISTORIQUE **DU GEVD**

LE GROUPEMENT DES ENTREPRISES DU VAL DE DRÔME (GEVD) A ÉTÉ CRÉÉ EN 2006 À LA SUITE DE PLUSIEURS ACTIONS ENTREPRISES DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION À L'EMPLOI POUR LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE ET DE LA PLASTURGIE.

AUJOURD'HUI, CETTE DÉMARCHE S'EST ENRICHIE DE PLUSIEURS THÉMATIQUES.

MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

Le GEVD a pour vocation de :

Rassembler et faire se rencontrer les chefs d'entreprises du Val de Drôme pour créer une dynamique de groupe.
Les entrepreneurs même s'ils n'ont pas toujours des objectifs identiques partagent des préoccupations, une identité et des valeurs communes liées à leur proximité sur un même territoire.

- Tous les 2 mois, une rencontre est organisée traitant d'une thématique comme la Qualité de vie au travail, le Règlement Général de Protection des données, la Médecine du Travail… C'est aussi l'occasion de visiter les locaux des entreprises membres du GEVD.
- Des actions sont mises en place en fonction des besoins des membres : ateliers de co-développement RH, mutualisation de formation, enquête petite enfance…
- Une rencontre annuelle permet aux membres du GEVD d'échanger avec les entreprises du territoire, les autres clubs d'entreprises, nos partenaires…

Participer au développement économique local dans un esprit de cohésion, de solidarité et d'efficacité.

Faire entendre la voix des entreprises, être force de propositions auprès des élus, des partenaires économiques, des administrations et favoriser les liens avec la collectivité.

LE GEVD MÈNE DES ACTIONS CONCRÈTES ET ANIME DES RÉFLEXIONS AUTOUR DE CES 3 THÈMES.

NOS ADHÉRENTS **EN PARLENT :**

Mot de

SÉBASTIEN FORETS, Responsable d'établissement de Carpenter à Loriol-sur-Drôme et Président du GEVD

« Le GEVD permet aux entreprises de casser la solitude du chef d'entreprise, de se rencontrer dans un contexte autre que celui de son quotidien sur des thématiques communes comme la gestion des déchets, la formation ou la gestion du personnel. Les entreprises composant l'association sont de secteurs d'activités différents.

Le GEVD est également un portail d'échanges entre les entreprises, les collectivités locales, les services de l'Etat,…. »

Témoignage de

Pierre-Jean MARTIN, PDG de Corima SA à Loriol-sur-Drôme

Dans un contexte de plus en plus mondialisé, connaître ce que fait son voisin permet de mutualiser certaines actions et de mieux s'épauler pour avancer de concert. Quand l'un d'entre nous rencontre un problème, nous essayons de le résoudre ensemble. Nous avons des métiers différents mais souvent les problématiques sont similaires et pouvoir échanger avec les entreprises du territoire permet de regrouper des avis différents sur une même question ».

L'ANIMATION DU GEVD : ÊTRE PROCHE DES PRÉOCCUPATIONS DES ENTREPRISES

Pour accompagner les chefs d'entreprise, les informer ou les former, le GEVD dispose d'une cellule Animation depuis 2009.

Quel est le rôle de l'animation du GEVD ?
Pour agir aux mieux, il faut connaître son environnement, les problématiques de chacun pour imaginer ensemble des solutions. La rencontre des adhérents, individuelle ou lors de nos actions, permet de faire remonter des préoccupations inter-entreprises qui parfois s'ignorent afin de proposer des actions communes.
Dernières en date, l'étude de faisabilité d'une micro-crèche réalisée en partenariat avec la CCVD, la construction avec la CCI de la Drôme d'une formation-action sur la mise en œuvre du RGPD au sein des entreprises, l'interpellation des services de Médecine du Travail pour une présence locale, la mutualisation de places de formation dispensées au sein d'entreprises…
Il faut à chaque fois adapter le type de réponse aux besoins repérés !

Faut-il être membre du GEVD pour bénéficier de ce type d'actions ?
Non. Tout entrepreneur ayant une problématique, un besoin, ne doit pas hésiter à venir frapper à la porte du GEVD. Le sujet lancé peut être ensuite porté par le GEVD. Ou s'il intéresse d'autres partenaires, nous pouvons l'orienter vers les bons interlocuteurs.

GEVD
Écosite du Val de Drôme
96, ronde des Alisiers
26400 Eurre
contact@gevd.fr

L'animatrice
Mathilde PEYRARD
tél. : 06.37.84.88.54

PARTENAIRES
Le GEVD bénéficie d'un partenariat privilégié avec la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée et la CCI de la Drôme.

VAL de Drôme en Biovallée L'INTERCOMMUNALITÉ

CCI DRÔME CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA DRÔME